

**Arrêté inter-préfectoral n°78-2025-
portant modification et renouvellement partiel
de la composition de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE)
de l'aérodrome de PARIS-SACLAY-VERSAILLES**

Le Préfet des Yvelines
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

La Préfète de l'Essonne,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L. 571-13 et R. 571-70 à R. 571-80 ;
- Vu** le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R133-1 et suivants ;
- Vu** le décret n°87-341 du 21 mai 1987 modifié relatif aux commissions consultatives de l'environnement des aérodromes ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements ;
- Vu** le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de diverses commissions administratives ;
- Vu** le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Île-de-France ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 78-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant délégation de signature à Monsieur Victor DEVOUGE, secrétaire général de la préfecture des Yvelines, sous-préfet de Versailles ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°89-339 du 28 juillet 1989 portant création de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble ;
- Vu** les arrêtés renouvelant et modifiant la composition de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles ;
- Vu** la décision de son président d'intégrer l'Aéro Club Air France au sein de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles ;

Vu la modification de la composition de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles induite par l'intégration de ce nouveau membre ;

Vu les courriels confirmant les noms et fonctions des représentants des collèges des professions aéronautiques, des associations de riverains de l'aérodrome et des associations de protection de l'environnement et du cadre de vie concernées par l'environnement aéroportuaire ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la modification de la composition de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles et au renouvellement des collèges précités dont le mandat échoit le 28 octobre 2025 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Essonne et du secrétaire général de la préfecture des Yvelines,

ARRÊTENT

Article 1: la composition de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles est partiellement renouvelée et modifiée comme suit :

. COLLEGE 1 : Représentants des professions aéronautiques

1-1 Représentants des personnels de l'aérodrome

TITULAIRE	SUPPLEANT
1- M. Patrick BOYER	M. Luis MENDES

1-2 Représentants des usagers de l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLEANTS
2- . M. Guillaume THIN Union Aréonautique de Paris Saclay Versailles	. M. Michel AUVILLAIN Union Aréonautique de Paris Saclay Versailles
3- Mme Christine ASCIONE Aéro Club de l'Ouest Parisien	. M. Mathias DEFIVES Aéro Club de l'Ouest Parisien
4- M. David AUROY Aéro Club Air France	. M. Patrick CHARRIER Aéro Club Air France
5- M. Jean-Pierre VANRENTERGHEM Aero club des IPSA	. M. Sébastien CHAIGNE Aero club des IPSA
6- M. Jean-Pierre TRIMAILLE Trimaille Aéro Formation (TAF)	. M. Alexandre COUVELAIRE L'Ascendant
7- M. Charles CLAIR Aston Fly	. M. Saïd HADID Aston Fly
8- M. Olivier DESCHARREAUX Helixaero	. M. Benjamin TOUILLIEZ Helixaero
9- Mme Véronique MILLIAT Sabena Technics Helicopter	. M. Philippe RAFFENNE Sabena Technics Helicopter

8- M. Olivier DESCHARREAUX Helixaero	. M. Benjamin TOUILLIEZ Helixaero
9- Mme Véronique MILLIAT Sabena Technics Helicopter	. M. Philippe RAFFENNE Sabena Technics Helicopter

1-3 Représentants de l'exploitant de l'aérodrome : Aéroport de Paris

TITULAIRES	SUPPLEANTS
10- M. Sébastien COUTURIER ADP	. M. Jean-Pierre HOUEIX ADP
11- M. Oliver DELATTE ADP	. Mme Pascale BOULAY ADP
12- M. Christophe BOLON ADP	. Mme Perinne MORAILLON ADP
13-M. Laurent KADDOUCH ADP	. M. Jean de FLAGHAC ADP

. COLLEGE 2 – Représentants des collectivités territoriales

2.1 – Représentants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

EPCI	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1- Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc - CAVGP	. M. Bernard MILLION-ROUSSEAU (commune de Buc)	. M. Jean-Christophe HILAIRE (commune de Buc)
2- Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc - CAVGP	. M. Patrice BERQUET (commune de Châteaufort)	. Mme Christiane LATRACE (commune de Châteaufort)
3- Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc - CAVGP	. M. Gilles CURTI (commune de Jouy-en-Josas)	. M. François BREJOUX (commune de Jouy-en-Josas)
4- Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc - CAVGP	. Mme Caroline DOUCERAIN (commune des Loges-en-Josas)	. M. Pierre-Yves PARISELLE (commune des Loges-en-Josas)
5- Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc - CAVGP	. Mme Vanessa AUROY (commune de Toussus -le-Noble)	. M. Pierre LANCINA (commune de Toussus -le-Noble)
6- Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc - CAVGP	. M. Olivier LEBRUN (commune de Viroflay)	. M. Wenceslas NOURRY (commune de Versailles)
7- Saint-Quentin-en Yvelines Communauté d'Agglomération - SQY CA	. Mme Joséphine KOLLMANNSBERGER (commune de Plaisir)	. M. Jean-Michel CHEVALLIER (commune de Voisins-le-Btx)
8- Saint-Quentin-en Yvelines Communauté d'Agglomération - SQY CA	. M. François MORTON (commune de Guyancourt)	. M. Bertrand HOUILLON (commune de Magny-les-Hameaux)
9- Communauté d'Agglomération Paris Saclay	. M. Christian BERCHE (commune de Saclay)	. Mme Catherine LANSIART (commune de Gif-sur-Yvette)

10- Communauté d'Agglomération Paris Saclay	. M. Guillaume VALOIS (commune de Villiers-le-Bâcle)	. M. Luc COYETTE (commune de Villiers-le-Bâcle)
--	---	--

2. 2 – Représentants du Conseil régional d'Île-de-France et des conseils départementaux

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
11- Conseil régional d'Île-de-France	. M. Jérôme REGNAULT	. Mme Elodie DUCROHET
12- Conseil départemental des Yvelines	. Mme Alexandra ROSETTI	. M. Grégory GARESTIER
13- Conseil départemental de l'Essonne	. M. Michel BOURNAT	. Mme Laure DARCOS

. COLLEGE 3 – Représentants des associations de riverains de l'aérodrome et de protection de l'environnement

ASSOCIATIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 et 2- Association de défense de la Vallée de la Mérantaise et de l'Envionnement de Châteaufort (ADVMC) - Dispose de 2 sièges	. Mme Françoise MARTIN . M. Jean VALLI	. M. LATRACE Frédéric . M. Thierry ROUSSEL
3 et 4- Association Bucoise pour la Protection et l'Amélioration du Cadre de Vie, de l'Habitat et de l'Environnement (APACH) Dispose de 2 sièges	. Mme Arlette FASTRE . M. Raphaël NERY	. Mme Florence HERZOG . M. Yves BAYLE
5 et 6- Association les Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB) Dispose 2 sièges	. Mme Denise THIBAULT . M. Rémi DORET	. Mme Isabelle MELLIER
7- Union des Amis du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse (UAPNRHVC)	. Mme Catherine GIOBELLINA	. M. Thierry AUGER
8- Association Ciel Calme à Magny-les-Hameaux (ACCMH)	. M. Christian MAUDUIT	. M. Gérard LERENARD
9- Association Vivre les Hauts de Saint-Rémy (VHSR)	. Mme Martine MICHEL	. M. Albert AMAR
10- Association Gif Environnement	. M. André LELIEVRE	. M. Gérard GUEST
11- Association Villiers Ciel Calme	. M. Patrice BARBAR	. M. Christian GALIBERT
12- Association Yvelines Environnement	. M. Gilles DERVAUX	. Mme Arlette FASTRE
13- FNE Île-de-France	. M. Claude CARSAC	. Mme Béatrice BODIN

Article 2 :

Les précédents arrêtés modifiant la composition de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles sont abrogés.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication.

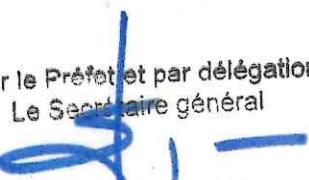
Article 5 :

Les secrétaires généraux de la préfecture des Yvelines et de la préfecture de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures des départements concernés et dont copie sera transmise aux membres de la commission ainsi qu'aux membres des administrations appelées à assister aux réunions.

Fait à Versailles, le 05 NOV. 2025

Le Préfet des Yvelines

La Préfète de l'Essonne

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général

Victor LEVOUGE


Fabienne BALUSSOU